

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BENFELD**  
**PROCES - VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2015**

Le trente juin deux mille quinze à vingt heures, le conseil municipal de la Ville de Benfeld se réunit en séance ordinaire dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jacky WOLFARTH, maire.

**Etaient présents** : Lucienne GILG, Louis ZOBEÏDE, Mona PAJOLE, Jean-Marc SAAS, Bruno LEFEBVRE, Stéphanie GUIMIER, Bernard BOUTONNET, Christian SITTNER, Daniel WALDVOGEL, Anne-Marie GINTZ, Florence SCHWARTZ, Frédéric OSTERTAG, François LARDINAIS, Christophe FURST, Corinna BUISSON, Benoît GSELL, Christian JAEG, Eric VILMAIN, Guy RIEFFEL et Marie-Paule MULLER

**Absents excusés** : Nathalie GARBACIAK, Jean-Jacques KNOPF, Claude WEIL, Elisabeth DE MONTIGNY, Nathalie VAN THOM (procuration donnée à Stéphanie GUIMIER, Mona PAJOLE, Louis ZOBEÏDE, Jacky WOLFARTH et Lucienne GILG), Sonia SCHMIDT et Tania MUHLMEYER

**Absent** : Erik GARCIA

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Communiqués du Maire
- 2) Information sur les décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations de compétence
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance du 26 mai 2015
- 4) Urbanisme et travaux : Rapports annuels d'activité
  - a) Numericable pour l'exploitation du réseau câblé
  - b) Electricité de Strasbourg Réseau pour la distribution d'électricité
- 5) Adoption du PEDT : projet éducatif territorial
- 6) Evolution de la desserte SNCF à Benfeld : motion
- 7) Rapport des commissions

Le Maire ouvre la séance à 20h00 en saluant les conseillers présents, le représentant de la presse et le public.

**1) COMMUNIQUES DU MAIRE**

***1) Invitations diverses et dates à retenir***

Le maire invite les conseillers municipaux aux manifestations et réunions à venir, à savoir :

- Samedi 4 juillet à 19H00 : fête de l'eau au plan d'eau (bal musette)
- Mardi 14 juillet : journée portes ouvertes au centre de secours, remise officielle du nouveau drapeau de l'unité territoriale à 17h30 rue du Dr Sieffermann (devant l'hôpital) et aux abords de la salle des fêtes : festivités du 14 juillet

- Du 14 au 17 août : fête du Stubbehansel
- Dimanche 6 septembre : fête du sport et des associations
- Mardi 8 septembre à 20h00 : conseil municipal

## **2) Décisions prises par le maire en matière de droit de préemption urbain**

Aucune préemption n'a été effectuée pour les déclarations d'intention d'aliéner suivantes, à savoir :

- Monsieur Sandro MORELLO et Mme Gaëlle SCHMELTZ, pour un lot de copropriété (appartement), sis 23, avenue de la Gare
- Monsieur et Mme Julien SCHWEITZER, pour un lot de copropriété (sous-sol), sis 7 rue du Petit Rempart
- EHPAD de l'Illmatt, pour une maison d'habitation sise 8 allée du Ried
- Monsieur et Mme Hubert SIGRIST, pour une maison d'habitation sise 17 rue de Londres
- Communauté de Communes de Benfeld et environs, pour une parcelle de terrain sise 3 rue de Sélestat
- SCI ISALAU, représenté par M Laurent STRAUSS pour un lot de copropriété (stationnement), sis 14 rue du faubourg de Strasbourg
- Monsieur Richard BAUMERT, pour une maison d'habitation, sise rue de Huttenheim, 6 résidence Emeraude
- Monsieur Yvan TAN-HOO, pour une maison d'habitation, sise 4 faubourg du Rhin
- SCI HAMI, représentée par Monsieur Harun KABAOGLU, pour une maison d'habitation, sise 15 rue du Moulin
- Les conjoints POZNANSKI, pour une maison d'habitation, sise 17 faubourg du Rhin

Dans le cadre de la consultation effectuée sous forme de MAPA pour le remplacement du matériel informatique (serveur) de la mairie, de la médiathèque et du standard téléphonique, la proposition de la Société INTEGRASYS a été retenue pour un loyer trimestriel de 2 593,68 € HT pour une durée de 3 ans avec la société LEASE COM et en partie en investissement direct pour un montant de 9 336,14 €

Concernant l'achat d'une voiture de type CLIO Société, l'offre de RENAULT par le biais du garage Centre Alsace Automobiles à Sélestat a été retenue pour un montant de 9 367 € HT

Dans le cadre de la consultation effectuée sous forme de MAPA pour les travaux de mise en sécurité de la salle des fêtes, les offres des entreprises ci-après ont été retenues :

**Lot 1** - Démolition - gros-œuvre - Entreprise Gallodana, 8 rue de l'Electricité 67 800 HOENHEIM, pour un montant de 25 002,44 € TTC

**Lot 2** - Serrurerie - Entreprise SCHWEITZER, 31 route de Diebolsheim, 67600 DIEBOLSHEIM pour un montant de 13 086 € TTC

**Lot 3** - Désenfumage- Entreprise BILZ Toitures, 9 rue Grenchen, 67600 SELESTAT, pour un montant de 22 488,00 € TTC

**Lot 4** - Cloisonnement - faux-plafonds - Entreprise KB2P, 40 rue des Champs 67 310 BALBRONN, pour un montant de 33 803,94 € TTC

**Lot 5** - Menuiserie bois - Entreprise BROBOIS, rue de Daubensand, 67230 OBENHEIM pour un montant de 37 563,60 € TTC

**Lot 6** - Sanitaire- Entreprise SANITHERM, 14 rue de l'Europe, 67230 BENFELD pour un montant de 19 728 € TTC

**Lot 7** - Electricité - Entreprise BURGER, 4 zone artisanale 67 140 ANDLAU, pour un montant de 24 594 € TTC

**Lot 8** - Carrelage - Entreprise CDRE, 12 rue Frédéric Chopin, 67118 GESIPOLSHEIM-GARE, pour un montant de 6 720,34 € TTC

**Lot 9** - Peinture- Entreprise DECOPEINT, 2 rue Mathis, 67840 KILSTETT, pour un montant de 11 530,20 € TTC

**Lot 10** - Ascenseur - Entreprise OTIS, 34 rue des Forges 67 200 STRASBOURG, pour un montant de 4 200 € TTC

soit un coût total de 198 716,52 € TTC pour un montant estimé à 262 560 € TTC

36 offres ont été déposées

### **3) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 MAI 2015**

Aucune observation écrite n'étant parvenue en mairie et les rectifications sollicitées ayant été effectuées le procès-verbal de la séance du 26 mai 2015 est **adopté par 24 voix pour et 3 abstentions** (Benoît GSELL, Christian JAEG et Eric VILMAIN)

## **4)) AFFAIRES D'URBANISME ET TRAVAUX**

### ***a) Rapport annuel 2014 pour le service de télédistribution***

Monsieur Bernard BOUTONNET, maire-adjoint, rappelle à l'Assemblée que conformément aux engagements du contrat de concession pour la télédistribution signé le 23 mai 1991 et l'avenant N°1 du 12 décembre 1994, Est Vidéocommunication devenu Numéricable, concessionnaire du réseau transmet chaque année un rapport relatant son activité sur le territoire de la Ville de Benfeld.

L'objectif de ce rapport est d'apporter aux usagers et aux élus une vision claire du service rendu au titre de cette concession et plus particulièrement les investissements spécifiques et les coûts engagés sur le territoire de la commune.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

après avoir entendu les explications de Monsieur Bernard BOUTONNET, maire-adjoint,

après avoir pris connaissance du rapport d'activité de l'année 2014 sur le contrat de télédistribution à Benfeld, dont chaque conseiller municipal a été destinataire

### **prend acte**

du rapport annuel d'activité de l'année 2014 établi par Numéricable pour la télédistribution

Monsieur Christian JAEG fait valoir que Numericable, quoique faisant état d'un taux de satisfaction important, ne remplit pas ses obligations vis-à-vis de ses abonnés, notamment en terme de délais d'intervention et d'interlocuteur difficilement joignable. Cet état de fait est confirmé par plusieurs conseillers.

### ***b) Rapport annuel 2014 d'Electricité de Strasbourg***

Monsieur Bernard BOUTONNET, maire-adjoint, rappelle à l'Assemblée qu'Electricité de Strasbourg, s'est engagée, conformément aux dispositions du contrat de concession, de transmettre chaque année à la commune un rapport relatant son activité sur notre territoire

L'objectif de ce rapport est d'apporter aux usagers et aux élus une vision claire du service rendu au titre de cette concession et plus particulièrement les investissements spécifiques et les coûts engagés sur le territoire de la commune

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

après avoir entendu les explications de Monsieur Bernard BOUTONNET, maire-adjoint,

après avoir pris connaissance du rapport d'activité de l'année 2014 sur le contrat de concession de distribution d'énergie électrique à Benfeld, dont chaque conseiller municipal a été destinataire

### **prend acte**

du rapport annuel d'activité de l'année 2014 d'Electricité de Strasbourg pour la distribution d'énergie électrique

Monsieur Christian JAEG rappelle que pour éviter des incidents techniques sur le réseau, ES devrait faire des interventions préventives, notamment sur les lignes les plus anciennes. Il est à noter les très bonne relations entretenues entre la commune et ES dans le cadre des différents chantiers rélaissés.

### ***5) Adoption du PEDT : projet éducatif territorial***

Le maire rappelle à l'Assemblée que suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, obligatoires à compter de la rentrée scolaire 2014-2015, l'Etat a instauré une aide financière pour la 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement sous la forme d'un fonds d'amorçage.

La loi de finances 2015 (article 96) a confirmé cet engagement de l'Etat, devenu fonds de soutien, à compter de la rentrée de septembre 2015, sous réserve de la mise en place d'un PEDT (projet éducatif territorial) dans chaque commune ou intercommunalité concernée.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

après avoir entendu les explications du maire,

vu le projet éducatif territorial élaboré pour la ville de Benfeld et présenté lors de la séance de commissions réunies du 17 juin 2015

### **approuve**

le PEDT tel que proposé dans le document joint en annexe

### **sollicite**

sa validation par l'Education Nationale

### **6) Motion concernant les arrêts TER en gare de Benfeld**

Monsieur Bruno LEFEBVRE, maire-adjoint, informe l'assemblée que lors de la dernière réunion du Comité Local d'Animation de Ligne Strasbourg-Sélestat-Ribeauvillé, qui s'est tenu à Hipsheim le 15 juin dernier, la Région Alsace et la SNCF ont présenté le bilan de cette ligne, les évolutions de la desserte à compter du mois d'avril 2016, suite à la mise en service de la nouvelle ligne du TGV Est.

Dans ce cadre, il est envisagé de supprimer les arrêts du TER au départ de Strasbourg à 21h21, celui-ci étant toutefois remplacé par un arrêt du TER au départ de Strasbourg à 20h21.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications de Monsieur Bruno LEFEBVRE, maire-adjoint,

considérant les besoins et la demande des usagers du territoire,

considérant qu'il convient de continuer de dynamiser notre territoire et le rendre toujours plus attractif,

### *demande*

- que l'arrêt quotidien du TER au départ de Strasbourg à 21h21 en direction de Sélestat soit maintenu tous les jours de la semaine, malgré la création d'un nouvel arrêt du TER au départ de Strasbourg à 20h21 à compter du mois d'avril 2016
- à Monsieur le Président de la Région Alsace et à la SNCF de prendre en considération cette demande et de l'intégrer dans les nouvelles grilles

### **adopté à l'unanimité**

Dans le cadre de la discussion sur cette motion, un certain nombre d'autres demandes ont été abordées, tel l'allongement du quai permettant d'accueillir des trains « corail » avec des voitures supplémentaires. Le maire stipule que ces différents points seront abordés lors de futures discussions avec la SNCF et la Région

### **Questions du groupe «Une nouvelle dynamique pour Benfeld»**

Monsieur Benoît GSELL, au nom du groupe « une nouvelle dynamique pour Benfeld » pose les questions suivantes :

- 1) *Suite à la modification de la répartition du nombre de sièges à la communauté de communes, le conseil municipal a validé le nouvel accord portant le nombre de délégués de 6 à 9 personnes pour la ville de Benfeld  
En date du 16 avril 2015, le conseil municipal a donc élu 3 délégués communautaires, dont Mme Stéphanie GUIMIER.  
Mme GUIMIER est salariée d'une structure subventionnée par la COCOBEN.  
Cette situation n'est-elle pas incompatible avec l'exercice d'une fonction dans l'instance dirigeante de la COCOBEN ?  
Il nous semble qu'il y a une forte potentialité et un gros risque de conflit d'intérêt.  
Le choix d'un autre délégué ne lèverait-il pas l'ambiguïté de la situation ?*

Madame Stéphanie GUIMEIR apporte les éléments de réponse ci-après : Je note que vous posez aujourd'hui cette question, mais vous ne l'avez pas fait lors du vote, il y a quelques semaines.

Vous me faites aujourd'hui un procès d'intention, je vous cite : « Il nous semble qu'il y a une forte potentialité et un gros risque de conflit d'intérêt. » Pour se prémunir de tout risque de prise illégale d'intérêt, je n'ai pas intégré la commission liée au tourisme et à l'environnement. Par ailleurs j'ai annoncé en 2014 déjà, que pour éviter toute ambiguïté, je ne prendrai pas part aux votes et débats qui concerneront l'office de tourisme. C'est d'ailleurs la position que j'ai montrée lors du dernier conseil en m'abstenant pour un vote lié à la taxe de séjour.

La subvention octroyée à l'association « Office de Tourisme du Grand Ried » par la Communauté de Communes de Benfeld et Environs est une subvention parmi plusieurs autres, car l'association, dont le siège est à Rhinau, a une action intercommunautaire. Je ne fais pas partie du conseil d'administration de la structure et n'exerce pas de fonction dirigeante au sein de l'association.

Sachez que la loi ne s'oppose pas à mon éligibilité, ainsi, je vous invite à consulter les articles L228 et suivants du code électoral.

2) *Pourrions-nous connaître la nature et l'ampleur des travaux qui seraient prévues place de la Dîme ?*

Compte tenu des travaux en cours à l'école Briand, la fête du Stubbehansel est prévue d'être organisée sur la place de la Dîme, nécessitant quelques aménagements mineurs, telle la coupe de 2 arbres pour permettre l'installation des chapiteaux et l'ouverture du mur permettant d'accéder à la parcelle récemment acquise par la commune, pour y installer la partie restauration. Ces travaux, effectués en régie par les services techniques, ne génèrent pas de coût spécifique

Dans le cadre des travaux, le maire rappelle que le déménagement de l'école Briand est programmé les 8 et 9 juillet. Afin d'apporter une aide aux services techniques, les bonnes volontés disponibles à ces dates, parmi les conseillers municipaux seront accueillis avec plaisir. Dans un souci de bonne organisation, il est proposé de confirmer aux services de la mairie.

## 7) RAPPORT DES COMMISSIONS

Monsieur Louis ZOBÈIDE présente le compte-rendu de la commission du cadre de vie et de la sécurité du 19 mai 2015, lors de laquelle les points suivants ont été abordés :

- proposition de mise en place d'un banc entre la sortie Est et le plan d'eau
- installation d'une borne pour empêcher l'accès des véhicules au stade Kern (sauf véhicules autorisés et manifestations sportives)
- sécurisation du parvis à côté de la sacristie par des bornes pour éviter le stationnement
- mise en évidence des panneaux du petit marché, place Briand
- pose de panneaux « tenir les chiens en laisse » sur le parcours pédestre au complexe sportif
- mise en place de mesures de sécurité aux abords des écoles avec la commission inter génération
- la date retenue pour le passage du jury des maisons fleuries a été fixée au 5 août

Monsieur Bruno LEFEBVRE informe que la commission des sports et associations s'est réunie le 23 juin dernier, en présence des associations utilisatrices de la salle des sports, des représentants du collège, des écoles élémentaires et du gardien en charge de la gestion quotidienne du complexe sportif.

Était inscrit notamment à l'ordre du jour : **le bilan de l'année écoulée**. Dans l'ensemble, la saison s'est déroulée correctement. Le règlement intérieur du complexe sportif a été respecté par les usagers. Aucun incident majeur n'est à déplorer.

Des points d'amélioration, autant matériel qu'en terme de fonctionnement ont été évoqués par les représentants de certaines associations, points qui seront étudiés pour y apporter ou non une suite favorable.

Plusieurs règles de fonctionnement ayant trait à l'utilisation des structures en place ont été rappelées aux usagers, à savoir respecter les circuits d'instruction des différentes demandes : information préalable auprès du gardien, arrangement entre utilisateurs si changement de créneaux ou utilisation en dehors des créneaux habituels (stage, clubhouse), information systématique des services de la mairie. Concernant le clubhouse, nettoyage systématique des locaux après utilisation, pas de privatisation des locaux et mobilier communs, gestion de la cohabitation entre utilisateurs, information du gardien en cas d'utilisation inhabituelle.

Etait aussi inscrit à l'ordre du jour : **le planning hebdomadaire des deux salles**, passé en revue en concertation avec les associations et structures utilisatrices.

Le planning globalement satisfaisant avec le respect des horaires par les différents utilisateurs, principalement associatifs.

Des réunions préalables entre associations, d'autres en cours, ont permis et permettront de répondre aux différentes demandes associatives et externes.

Une nouvelle commission des sports se tiendra à la rentrée avec l'objectif de finaliser et d'arrêter les plannings.

Mme Stéphanie GUIMIER rappelle que la commission de la culture s'est réunie le 11 juin dernier, lors de laquelle ont été traités les points suivants :

- un rapide bilan du Jeudi des Arts a été dressé et des perspectives d'évolution pour 2016 abordées.
- à une dizaine de jours de la Fête de la Musique les derniers points d'organisation ont été évoqués.
- au sujet de la Fête de l'été au bord de l'eau, qui aura lieu ce samedi 4 juillet à partir de 19h au plan d'eau, les possibilités d'animations complémentaires à l'orchestre ont été évoquées.
- la commission culturelle étant chargée du feu d'artifice du 14 juillet, le choix du thème musical, dont on va vous laisser la surprise, a été effectué.
- la sélection des premières candidatures d'artistes pour les Journées d'Octobre a été effectuée

Monsieur Bernard BOUTONNET fait le point sur les différents dossiers en instance en matière de travaux, à savoir :

- **Parking gare Ouest**

Le marché est scindé en 3 lots : voirie- assainissement, éclairage public et clôture - espaces verts. La remise des offres a été fixée au 22 juin et l'analyse a été effectuée par le service technique (maître d'œuvre) et transmis à la Région pour validation par la commission d'appel d'offres qui se réunira le 7 juillet.

Le démarrage des travaux est prévu début août pour un délai de 3 mois, soit fin octobre.

- **Ecole Aristide Briand**

Les travaux sont toujours en cours. La pose des sols à l'étage a démarré, suivie de l'intervention du menuisier.

Le passage de la commission de sécurité est prévu fin août et le planning est respecté.

Les préfabriqués nécessaires pendant la 2<sup>ème</sup> phase de travaux vont être installés les 6 et 7 juillet, le déménagement de l'ancien bâtiment est prévu dans la foulée, permettant ainsi le démarrage de la 2<sup>ème</sup> phase (réhabilitation du bâtiment actuel)

- **Salle des fêtes**

Les travaux de mise aux normes ont démarré, les cloisons coupe feu sont posées et les sanitaires démolis. Le sciage des trappes de désenfumage est prévu le 10-11 juillet, si les trappes sont disponibles.

- **Eglise catholique**

Un marché à procédure adaptée a été lancé pour les travaux de mise aux normes électriques, avec retour des offres pour le 15 juillet.

Une visite du site est prévue pour les entreprises le 30 juillet en présence du bureau d'études JOST. Un dossier « travaux » a été déposé au SDIS pour avis

- **Voirie**

L'aménagement de la voirie dans les rues du Dr Sieffermann, du Relais Postal, des Antiquaires et des 11 communes est terminé

L'aménagement paysager de la rue du Relais Postal a démarré et devrait être achevé fin juillet

Les crédits de voirie prévus en 2015 sont ainsi épuisés

- **Centre ville**

Des consultations pour l'étude de circulation du centre ville ont également été lancées. Le groupe de travail se réunira le 30 juillet à 14h00 pour l'attribution des marchés

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 21h10 en souhaitant de bonnes vacances à tous et en donnant rendez-vous le samedi 4 juillet pour la fête au bord de l'eau